



Casdar AgneauxBio

Développement concerté et durable
de la production d'agneaux bio

Cas
concret
n°4

Viande

Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe

- ⇒ 95 ha SAU, dont 27 % en cultures
- ⇒ 2 UMO
- ⇒ 39 vaches allaitantes charolaises, avec engraissement de bœufs et de quelques génisses
- ⇒ 110 brebis en agnelage de printemps
- ⇒ La ferme est en agriculture biologique depuis 1995

Rédaction : Jean-Marie MAZENC (Bio Centre)



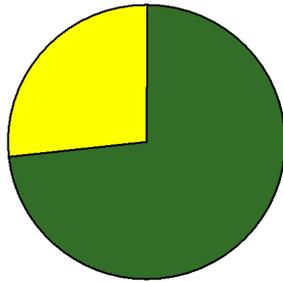
Avec le soutien
financier de



Et les partenaires suivants : Chambres d'Agricultures 46, 03, 26, 05 et CRA Limousin, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine, FNAB, Commission BIO Interbe, MRE

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 95 ha Surface Fourragère Principale 73 % Surface Non Fourragère 27 %

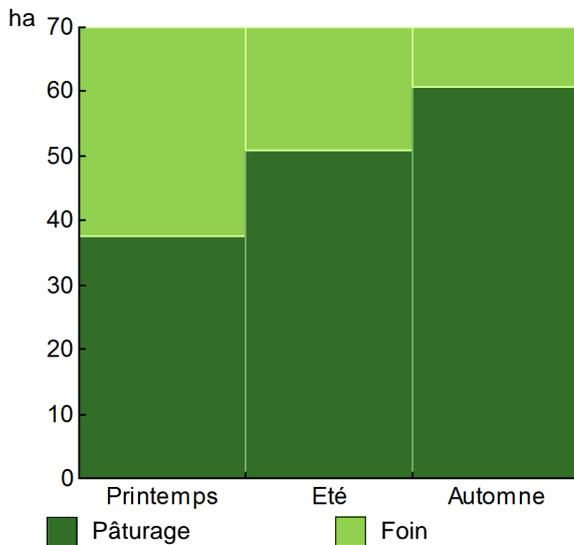


	Surface (ha)	%
Surface en herbe	69.9	73
Grandes cultures	25.3	27

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	1.36 UGB / ha SFP	Cultures Fourragères (CF)/ SFP	0 %
Part des prairies permanentes / SH	38 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	2.8 ha
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N 0 P2O5 0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N 0 P2O5 0 K2O

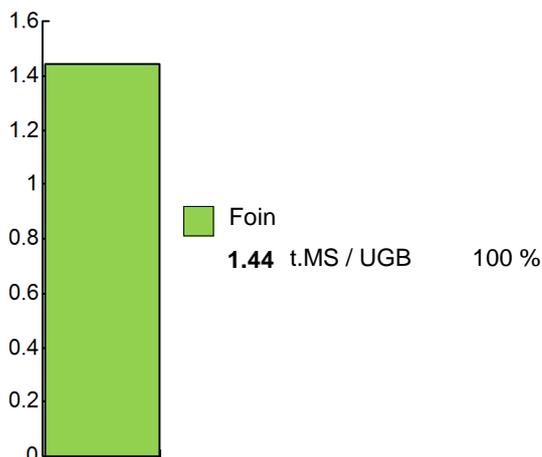
Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Pâturage	37.7				
Foin + Pâturage	13.2				
Foin + Foin + Pâturage	10.0				
Foin + Foin + Foin	9.0				

Fourrages conservés utilisés	1.44 t. MS / UGB
dont variation de stock	-0.39 t.MS / UGB
Autonomie des fourrages conservés	100 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Foin	60.2	1.8	1.05	58
1° coupe non déprimée	9.0	3.9		
1° coupe après déprimage	23.2	2.1		
2° coupe	19.0	1.1		
3° coupe	9.0	0.6		

UNE TROUPE OVINE COMPLEMENTAIRE A L'ATELIER BOVIN

Le troupeau ovin représente 17,5 UGB (19 %), et les bovins 74,5 soit 92 UGB au total sur la ferme. 12 à 15 broutards sont gardés chaque année pour faire des bœufs, ainsi que 2 à 3 génisses pour la boucherie ; ils représentent 37 % des UGB bovins.

Le chargement de 1,3 UGB/ha SFP, relativement élevé, n'est possible en agriculture biologique qu'avec des prairies de qualité, une bonne organisation du pâturage et un sol à potentiel correct.

GESTION DU PATURAGE ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE

A partir de mi-mars, les brebis sont en permanence au pâturage jusqu'au mois de décembre. Le lot de brebis déprime une prairie temporaire de 4 ha jusqu'à mi-avril. Puis elles vont sur une prairie naturelle de 15 ha, déprimée jusqu'au 5 mai. La parcelle est alors divisée en 4 paddocks à peu près égaux : 2 sont consacrés au pâturage (7 ha) et les 2 autres au foin (7,5 ha). D'une année sur l'autre les parties destinées au foin ou à la pâture alternent. Les brebis pâturent avec un lot de vaches ou de génisses durant toute cette période : vaches et brebis pâturent ensemble. Les animaux sont changés de paddock lorsqu'ils viennent spontanément quand l'agriculteur va les voir et qu'ils appellent. L'intérêt de l'association au pâturage est dans la complémentarité de l'herbe ingérée et dans un meilleur contrôle du parasitisme.

Au 20-25 juillet les agneaux sont sevrés, les brebis quittent cette parcelle et les agneaux y restent. Cette prairie naturelle est utilisée chaque année de cette manière, car les éleveurs ont

remarqué les bonnes croissances que les agneaux y réalisent. Ces derniers y restent jusqu'à début septembre.

Après le sevrage (fin juillet), les brebis passent sur les chaumes puis sur les repousses de première coupe de prairies temporaires.

- Quantité de concentré par brebis : 36 kg
- % SFP/SAU : 73 %
- % d'herbe/SFP : 100 %
- Quantité de fourrages achetés par brebis : 0 kg
- Total concentré/kg d'agneau : 2,3 kg

L'hiver les refus de foin sont distribués aux vaches, les brebis ont donc un très bon foin. Cette pratique est un intérêt supplémentaire pour les troupeaux bovins-ovins. Elle permet également une limitation de la distribution de concentré.

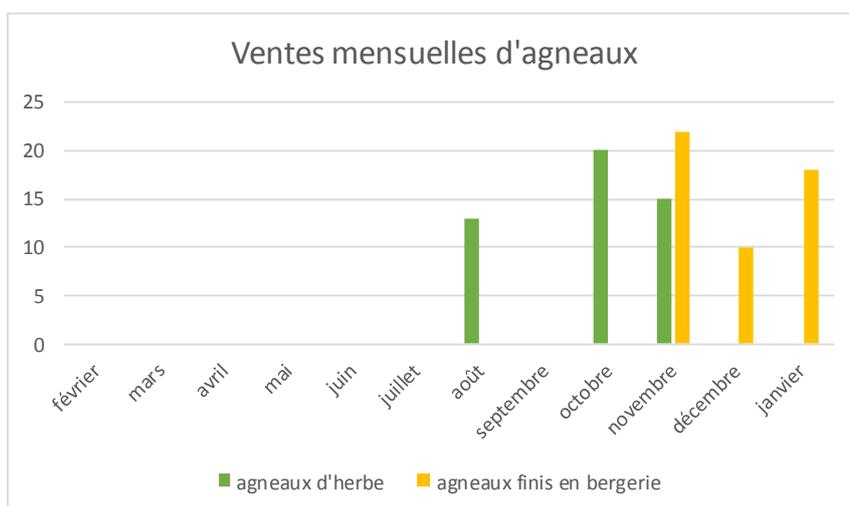
Cette pratique hivernale, la gestion du pâturage et de bonnes prairies à flore variée expliquent la faible quantité de concentré utilisée.

CONDUITE DU TROUPEAU OVIN

Le troupeau ovin de race dominante Berrichon du Cher, est conduit en un agnelage par an, au printemps. Les brebis agnèlent en février-mars, les agnelles en avril, avec un âge moyen à la première mise-bas de 14 mois.

Les agneaux sont finis à l'herbe, sauf le dernier lot en bergerie, avec un poids moyen de carcasse de 18,9 kg.

Le taux de productivité numérique (112%), est pénalisé par la mortalité (30%), plutôt élevée, due pour une bonne part aux myiases (voir parasitisme).



LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) 112 Atelier ovins viande 15.5 UGBO 15 % du total UGB
 100 brebis primées 10.5 ha SFPO

112 Femelles destinées à la reproduction

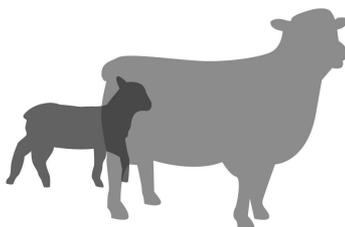
dont 0 épongées

111 Mises bas

181 Agneaux nés

54 Agneaux morts

127 Agneaux élevés



Nombre et race des brebis

112 B.C.F

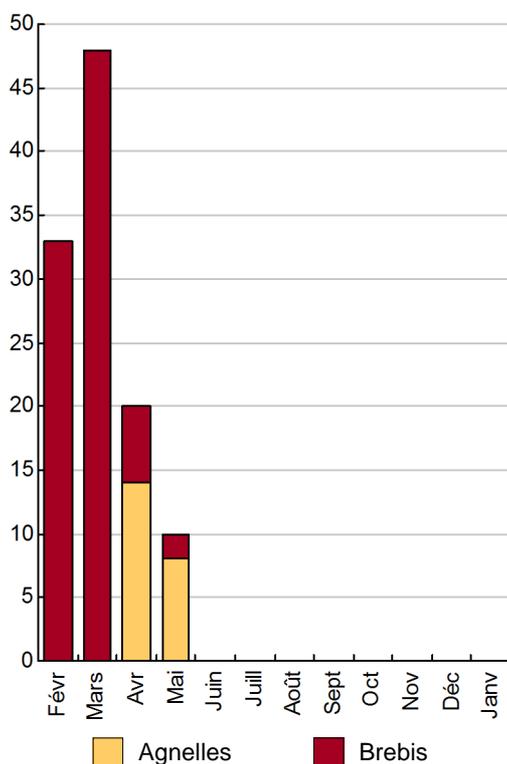
Nombre et race des béliers

6 B.C.F

Performances de reproduction

Taux de mise bas	99 %
Taux de femelles épongées	0 %
Taux de prolificité	163 %
Taux de mortalité agneaux	30 %
Taux de productivité numérique	113 %
Taux de première mise bas	21 %
Taux de mortalité adultes	13 %

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes				
48 Agneaux lourds herbe	BIO	19.6 kgc	6.92	136
32 Agneaux lourds bergerie	BIO	19.0 kgc	6.98	133
18 Agneaux gris	BIO	17.5 kgc	7.20	126
19 Brebis de réforme	BIO	28.0 kgc	2.94	82
Achats				
1 Béliers pour reproduction		60.0 kgv	2.50	150
Autoconsommation				
1 Brebis de réforme		22.0 kgc	2.73	60

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs)

	133 €/tête
hors reproducteurs : - Poids	19.0 kgc/tête
- Prix	133 €/tête
- Prix au kilo	6.99 €/kg

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP 112 %
 Productivité pondérale /EMP 21.3 kgc
 Chargement apparent (EMP) 10.7 /ha SFPO
 Production brute de viande vive 5 260 kgv
 47 kgv/EMP 339 kgv/UGBO

Fourrages stockés 0 kg MS/EMP
 Achats de fourrages 0 €/EMP
 Concentrés : 35 kg/EMP
 dont prélevés 88 %
 Prix unitaire 500 €/t
 Coût du concentré 18 €/EMP

Solde sur Coût Alimentaire 131 €/EMP

Marge brute atelier

13 028 €
 116 €/EMP
 840 €/UGBO
 1 241 €/ha SFPO

GESTION DU PARASITISME

- **Août-septembre** : agneaux restants → strongles digestifs avec produit conventionnel
- **Septembre** : moitié des brebis → myases ; après l'utilisation une année d'un produit allopathique, maintenant surveillance et intervention manuelle
- **Début d'hiver** : phytothérapie pour les jeunes brebis, les maigres et les béliers
- **Mars** : phytothérapie pour toutes les brebis

Les myases sont un problème délicat : difficiles à traiter sans produits chimiques, elles demandent beaucoup de surveillance et peuvent entraîner de lourdes pertes. Ce parasitisme est en développement, sur brebis et agneaux.

RESULTATS ECONOMIQUES

Les résultats économiques 2015 de l'atelier ovin intègrent l'aide au maintien Bio (4 000 € sur la SFP) :

- Produit brut par brebis : 165 € (intégrant aide maintien Bio de 4 000 € pour les 2 ateliers herbivores)
- Marge brute par brebis : 116 €
- Cout de production : 11,4 €/kg de carcasse d'agneau
- Prix de revient : 6,5 €/ kg de carcasse d'agneau

En développant l'autonomie alimentaire (fourrage et concentré) par la gestion du pâturage et en conduisant le troupeau ovin dans un objectif de valoriser l'herbe sous toutes ses formes, on obtient de bons résultats économiques. Avec peu d'annuités, le revenu disponible atteint en 2015 est satisfaisant.

- Produit brut total : 134 500 € dont 17 500 € de produits brut ovin (13 %)
- EBE : 46 000 €
- EBE/Produit brut : 34 %
- Revenu disponible : 39 500 €
- Résultat courant : 31 000 €

TEMPS DE TRAVAIL

Avec 2 100 heures de travail d'astreinte et 183 jours de travail de saison (84 pour les troupeaux, 33 pour la surface fourragère, 54 pour les grandes cultures et 12 pour l'entretien du territoire), cette exploitation dégage 2 200 heures de temps disponible pour le couple d'éleveurs.

LES RESULTATS ECONOMIQUES

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 134 654 €

Bovins viande (41 % PB) 55 748

Ventes 49 734

9 Boeufs finis > 36 mois race 38 Bio (439 kgc à 4.18 €)	16 529
6 Boeufs finis race 38 Bio (433 kgc à 4.20 €)	10 911
7 Vaches réforme finies race 38 Bio (373 kgc à 4.00 €)	10 447
6 Broutards lourds race 38 (360 kgv - 945 €)	5 671
3 Génisses finies > 30 mois race 38 Bio (293 kgc à 4.09 €)	3 597
1 Taureaux de réforme race 38 Bio (612 kgc à 2.15 €)	1 315
1 Génisses finies > 30 mois race 38 (298 kgc à 4.25 €)	1 264

Aides 6 014

Primes vaches allaitantes : 41 têtes à 148.50 €	6 014
---	-------

Ovins viande (13 % PB) 17 572

Ventes 15 106

48 Agneaux lourds herbe Bio (19.6 kgc à 6.92 €)	6 517
32 Agneaux lourds bergerie Bio (19. kgc à 6.98 €)	4 251
18 Agneaux gris Bio (17.5 kgc à 7.20 €)	2 272
19 Brebis de réforme Bio (28. kgc à 2.94 €)	1 565
Laine : 339 kg à 1.30 €	442

Achats d'animaux -150

Aides 2 616

Prime à la brebis : 100 têtes à 26.16 €	2 616
---	-------

Surface fourragère (3 % PB) 3 996

Aides 3 996

Aide maintien bio SFP : 44.4 ha à 90.00 €	3 996
---	-------

Grandes cultures (22 % PB) 29 222

Ventes 25 222

Epeautre : 103 q à 83.50 €	8 596
Orge hiver : 85. q à 32.00 €	2 720
Méteil (céréales d'automne) : 75. q à 32.00 €	2 400
Cession interne au troupeau : 368 q à 31.25 €	11 506

Aides 4 000

Aide maintien bio GCU : 25. ha à 160.00 €	4 000
---	-------

Produits non affectables (21 % PB) 28 115

Aides 28 115

Aides découplées : 95. ha à 217.00 €	20 615
Indemnité compens handicap : 75. ha à 100.00 €	7 500

(1) Produits financiers 180 €

Annuités (15 % EBE) 6 751 €

Remboursement de capital	6 289
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	462

Frais financiers court terme (CT) 87 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 39 451 €
19 726 €/UMO

Total actif hors foncier 140 774 €
70 387 €/UMO

Animaux	0 %	Bâtiments et installations	33 %
Matériel	13 %	Autres immobilisations	8 %

CHARGES 88 545 €

Charges opérationnelles (19 % PB) 26 049

Troupeau 211 €/UGB 21 780
(103 UGB dont 88 BV, 16 OV)

Concentrés	140 €/UGB	14 401
Frais vétérinaires	34 €/UGB	3 542
Frais d'élevage	21 €/UGB	2 173
Transformation, commercialisation	8 €/UGB	817
Achats de litières	5 €/UGB	550
Taxes animales	3 €/UGB	297

Surfaces fourragères 36 €/ha 2 486
(70 ha SFP : dont 70 ha SH)

Semences et plants	29 €/ha	2 016
Fournitures pour fourrages	6 €/ha	423
Phoduits de défense végétaux	1 €/ha	48

Productions végétales 70 €/ha 1 782
(25 ha GCU)

Assurances pour végétaux	36 €/ha	904
Semences et plants	15 €/ha	385
Phoduits de défense végétaux	12 €/ha	295
Engrais et amendements	7 €/ha	170
Taxes végétales	1 €/ha	28

Charges de structure (46 % PB) 62 497
(hors amortissements et frais financiers)

Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	104 €/ha SAU	9 939
Foncier	140 €/ha SAU	13 371
Matériel	201 €/ha SAU	19 141
Bâtiments et installations	30 €/ha SAU	2 886
Autres charges	180 €/ha SAU	17 159

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (34 % PB) 46 109 €
23 054 €/UMO (2. UMO exploitants)

(1)

Amortissement 14 727 €

Matériel	97 €/ha	9 269
Bâtiments et installations	53 €/UGB	5 458

Frais financiers (LMT et CT) 549 €

RESULTAT COURANT (23 % PB) 31 013 €
15 506 €/UMO

Valeur ajoutée nette (hors aides) 5 149 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier 42 %
Taux d'endettement hors foncier 46 %
Trésorerie nette globale 10 261 €

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER OVIN VIANDE

Productivité

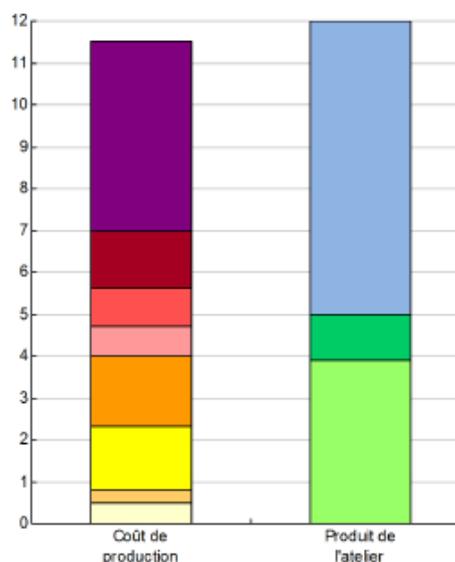
Production équivalente d'agneaux (kgc)	1 844
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	0.30
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	6 148



	€/ kg de carcasse d'agneaux
Coût de production total	11.4
Travail	4.5
Foncier et capital	1.4
Frais divers de gestion	0.9
Bâtiments et installations	0.7
Mécanisation	1.7
Frais d'élevage	1.5
Approvisionnements des surfaces	0.3
Alimentation des animaux	0.5

	€/ kg de carcasse d'agneaux
Produit total	12.0
Prix agneaux	7.0
Autres produits	1.1
Aides	3.9

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	11.4
Prix de revient €/kgc	6.5
Rémunération permise €/kgc	4.8
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1.68

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	10.3
Prix de fonctionnement €/kgc	5.3
Trésorerie permise €/kgc	6.0
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2.08

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Tous les cas concrets du Casdar AgneauxBio

Ovin viande

1. Auvergne : Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année
2. Lorraine : Un système ovin bio économe basé sur la pousse de l'herbe
3. Limousin : Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère
4. Centre : Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe
5. Pays de la Loire : Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie
6. Poitou-Charentes : Associer ovins et volailles pour valoriser une petite structure
7. PACA : Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe
8. Rhône-Alpes : en cours de réalisation

Ovin lait

9. Roquefort : Produire du lait de brebis en conciliant cohérence d'un système cause et manque d'autonomie fourragère
10. Pays Basque : Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long

En ligne sur www.itab.asso.fr



Pour en savoir +

Guide technique en ligne sur <http://itab-asso.net/ovinsbio/>
Ou accès depuis www.itab.asso.fr

Coordination

Catherine Experton : catherine.experton@itab.asso.fr
Vincent Bellet : vincent.bellet@idele.fr

Mise en page

Aude Coulombel (ITAB)